



Dakar, 09/2015

## Mesures d'anticipation et conduite à tenir en cas de crise

### 1. Introduction, généralités

L'une des fonctions normales d'une représentation est d'attirer l'attention sur les dangers possibles et les mesures d'anticipation à prendre à cet égard. La présente fiche n'a pas été préparée en réponse à un problème de sécurité nouveau, c'est simplement un guide des précautions nécessaires à prendre en tout temps.

Dans le cas de votre pays de résidence nous attirons votre attention sur les accidents de la circulation graves qui peuvent se produire à tout moment. De même, le risque de troubles politiques ou d'une épidémie ne peut pas être écarté.

Vous trouverez dans les conseils aux voyageurs du DFAE ([www.dfae.admin.ch/voyages](http://www.dfae.admin.ch/voyages)) une appréciation à jour de la sécurité. Pour toute question à ce sujet, vous pouvez vous adresser à tout moment à l'Ambassade.

La présente fiche vous indique comment vous préparer à l'éventualité d'une crise, et comment vous conduire en situation de crise. L'Ambassade suit de près l'évolution de la situation dans le pays d'accueil. Si les conditions le justifient et que le temps le permet, elle peut constituer un comité de colonie qui aura pour tâche de l'assister dans l'évaluation des risques et des mesures de protection en faveur de la communauté suisse. Toute recommandation de ce comité ou des autorités suisses sera relayée par les différents canaux disponibles. A Dakar et en différents points du pays, un réseau de personnes de contact sera constitué et équipé de manière à maintenir le contact entre les ressortissants suisses et l'Ambassade.

L'Ambassade tient un contrôle précis des ressortissants suisses en fonction de leur localisation géographique. Pour cette raison il est indispensable qu'elle puisse disposer d'informations régulières et actualisées de la part de chacun.

En cas de crise majeure, l'Ambassade coordonne les mesures d'urgence et d'assistance avec les représentations diplomatiques européennes sur place, avec les états-majors des forces de sécurité ainsi qu'avec le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) à Berne. Elle veille à mettre en place, le plus souvent en étroite collaboration avec d'autres pays et dans la mesure des possibilités, les moyens logistiques de protection, d'assistance et de transport.

L'Ambassade ne dispose que de moyens limités d'assistance en situation de crise. Il est donc très important que vous assumiez la responsabilité de vous-même et des vôtres, et preniez vos précautions.

### 2. Mesures d'anticipation de crise

Assurez-vous que vous disposez en permanence des articles suivants pour les cas d'urgence, dans la mesure où cela est possible et suffisant :

- documents de voyage en cours de validité (il peut falloir jusqu'à 20 jours pour obtenir un passeport), si nécessaire permis de conduire et papiers du véhicule, permis de séjour, visas de sortie, visas d'entrée en cours de validité et certificats de vaccination pour le pays de destination, autres documents importants ;
- réserve d'argent liquide et de devises, cartes de crédit, cartes bancaires ;
- liste de numéros de téléphone et données importantes (parents et amis, représentation, agents de liaison, police, pompiers, ambulance, médecin, numéros de passeport, de compte, de carte de crédit, d'AVS et de police d'assurance, groupe sanguin, etc.) ;
- réserves d'eau, de nourriture (avec réchaud), de carburant et des médicaments dont vous avez impérativement besoin ;
- trousse à pharmacie (antibiotiques et analgésiques) ;
- radio (à ondes courtes) et lampe de poche à piles, avec piles de rechange ;

- téléphone portable, avec batterie chargée ou chargeur non raccordé au secteur et un crédit suffisant ;
- extincteur ;
- la présente fiche.

Vous pouvez réduire les risques de dommages en prenant quelques mesures anticipées :

- protégez les murs, les portes et les fenêtres contre les effractions, et abonnez-vous le cas échéant à une société de gardiennage ;
- convenez avec votre famille d'un point de rencontre au cas où vous ne pourriez plus accéder à votre domicile ;
- assurez-vous que vous saurez comment rejoindre la frontière ou l'abri le plus proche;
- assurez-vous que vous avez reçu toutes les vaccinations nécessaires ;
- prenez d'avance les arrangements nécessaires pour le cas où vous devriez partir en laissant derrière vous des animaux domestiques ;
- renseignez-vous sur les autres mesures de protection nécessaires (par exemple : Croix rouge sénégalaise : <http://www.ifrc.org/fr/introduction/ou-intervenons-nous/africa/croix-rouge-senegalaise/>) ;
- Les crises peuvent se traduire par de considérables pertes matérielles. Prémunissez-vous en contractant les assurances suivantes :
- assurance Soliswiss ([www.soliswiss.ch](http://www.soliswiss.ch)) contre la perte des moyens d'existence à la suite d'une crise politique ;
- assurance ménage et bâtiment contre les catastrophes naturelles (et mettez régulièrement à jour vos inventaires) ;
- assurance maladie, accidents et/ou voyage couvrant les frais de traitement à l'étranger et de rapatriement, et/ou adhésion à la REGA ([www.rega.ch](http://www.rega.ch)) ;
- conservez des copies de tous vos documents importants (passeport, polices d'assurance, contrats, inventaires, certificat AVS, CV, etc.) dans un endroit sûr, par exemple chez des proches en Suisse.

Prenez aussi vos précautions pour le cas le plus grave :

- assurance-vie,
- procuration en faveur de votre conjoint ou concubin ;
- testament déposé dans un endroit sûr (à l'Ambassade ou chez un notaire en Suisse).

**Important : Informez votre représentation de toute modification d'adresse, de numéro de téléphone (fixe et mobile), d'adresse de courrier électronique, afin qu'elle puisse vous joindre en cas de nécessité.**

### 3. Conduite à tenir à l'approche d'une crise grave

Aux premiers signes de crise, assurez-vous régulièrement que toutes vos mesures d'anticipation sont en place. Déclarez à l'Ambassade vos visiteurs de Suisse (par e-mail) ou incitez-les à s'inscrire sur le site [www.itineris.eda.admin.ch](http://www.itineris.eda.admin.ch) . Informez cette Ambassade aussi de vos absences temporaires du pays.

La situation peut se dégrader très rapidement en cas de crise, les voies de sortie se trouver bloquées et l'évacuation (dans de bonnes conditions de sécurité) devenir impossible. Au stade de l'évacuation, il y a déjà danger de mort, et vous ne pourrez prendre que l'essentiel avec vous. La Suisse ne possède pas d'unité d'intervention militaire capable de procéder à des évacuations de ressortissants suisses à l'étranger ; elle s'en remet dans de tels cas à la bienveillance et à l'aide de pays amis.

Si les conditions de sécurité se détériorent, quittez donc si possible le pays par vos propres moyens tant qu'il est encore temps, en tout cas au plus tard lorsque l'Ambassade recommande de le faire. Elle ne conseillera en effet le départ que lorsque cela lui paraît indispensable, au vu de toutes les informations qu'elle possède ; quand les événements le permettent, elle procède alors en trois temps :

- elle conseille de faire partir les membres de la famille (niveau d'alerte 1) lorsque des signes concrets conduisent à penser que l'ordre public est près de s'effondrer ;
- elle conseille de quitter soi-même le pays (niveau d'alerte 2) lorsque l'ordre public s'effondre, mais que le départ des ressortissants par leurs propres moyens est encore possible dans de bonnes conditions de sécurité ;

- elle conseille de se joindre à une opération d'évacuation (niveau d'alerte 3) lorsqu'il serait dangereux de rester plus longtemps et qu'il n'est plus possible de quitter le pays par ses propres moyens dans de bonnes conditions de sécurité.

Si le départ ou l'évacuation paraissent trop dangereux, ou qu'il semble que la crise ne durera pas, l'Ambassade peut aussi conseiller de ne pas quitter son logement, son lieu de travail ou son hôtel.

L'Ambassade tâchera de vous informer sur l'évolution de la situation dans le pays; elle n'a toutefois aucun moyen de garantir votre sécurité. En situation de crise, les réseaux de communication peuvent être interrompus. Il vous appartient donc de prendre le cas échéant la décision de partir ou de rester, dont vous assumerez vous-même les coûts et les risques. N'en informez pas moins l'Ambassade de vos intentions ainsi que de vos éventuelles absences de votre domicile en cas de crise.

#### 4. Conduite à tenir en cas de danger

- Tenez-vous au courant de la situation par la télévision, la radio et l'Internet.  
<https://www.eda.admin.ch/dakar>  
Ne cédez pas à la panique et ne croyez pas toutes les rumeurs qui circulent.
- Maintenez le contact avec l'Ambassade suisse. Des informations à caractère général seront publiées sur le site Internet de l'Ambassade ([www.eda.admin.ch/dakar](http://www.eda.admin.ch/dakar)).
- Maintenez le contact avec vos proches en Suisse, qui s'inquiètent pour vous.
- Troubles et émeutes : ne quittez pas votre logement, votre lieu de travail ou votre hôtel, fermez portes et vitrines. Si vous êtes en cours de déplacement, rentrez immédiatement chez vous. Ne vous montrez pas à la fenêtre et tenez-vous si possible dans des pièces protégées, à l'intérieur. Attendez : les troubles se calment en général en un à trois jours.
- Si vous devez impérativement quitter votre logement, votre lieu de travail ou votre hôtel, évitez les attroupements, les voies et les carrefours névralgiques. Utilisez des véhicules discrets, fermez les portières et remontez les glaces. Ne portez sur vous aucun objet de valeur, aucun objet ou document suspect. Si vous sortez régulièrement de chez vous, changez chaque fois d'heure et d'itinéraire.
- Conformez-vous immédiatement et sans récrimination aux instructions des forces de l'ordre.
- N'opposez aucune résistance à des personnes armées. Évitez toute provocation (geste brusque, parfois même contact oculaire ou regard fixe, sujets politiques), associez votre famille à l'événement, minimisez votre propre statut, ne donnez autour de vous aucun prétexte à punition.
- En cas d'enlèvement, votre meilleure stratégie est la coopération passive. Efforcez-vous d'établir des liens avec vos ravisseurs ; si vous êtes détenu pour une période prolongée, préparez-vous un programme quotidien d'exercices physiques et intellectuels, notez mentalement tout ce que vous pouvez, mais sans le laisser voir. Ne cherchez pas à fuir, à moins d'être sûr de réussir et de ne pas mettre en péril les autres prisonniers.
- Incendie dans un bâtiment : dans une pièce enfumée, tenez votre tête près du sol ; n'ouvrez pas les portes qui vous paraissent chaudes, n'utilisez pas les ascenseurs.
- Tremblement de terre : à l'intérieur d'un bâtiment, abritez-vous sous une table solide, un lit, un cadre de porte ou un mur intérieur porteur ; à l'extérieur, éloignez-vous des bâtiments, des lampadaires, des pylônes électriques et des arbres de grande taille ; ne restez pas sur les ponts ni dans les tunnels. En cas de dommages, coupez le chauffage, le robinet d'arrivée de gaz et le disjoncteur électrique.
- Raz de marée : à proximité de la côte, si vous sentez un tremblement de terre ou observez le niveau de la mer monter ou descendre de façon anormale, rendez-vous aussi vite que possible sur un point haut ou éloignez-vous de la côte et n'y revenez pas tant qu'il n'a pas été officiellement annoncé qu'il n'y a plus de danger ; restez en tout cas éloigné de la mer pendant une heure au moins.
- Epidémies : conformez-vous aux recommandations des autorités locales, de l'Office fédéral de la santé ([www.bag.admin.ch](http://www.bag.admin.ch)) et de l'Organisation mondiale de la santé ([www.who.int](http://www.who.int)).
- Aidez les autres si cela ne doit pas vous mettre vous-même en danger.
- Si vous devez quitter votre lieu de séjour ou le pays, ou l'avez déjà fait, informez-en sans tarder l'Ambassade.

## 5. Évacuation

- Une évacuation part en général d'un point de regroupement qui vous sera communiqué le moment venu.  
Sauf avis contraire de notre part, votre point de rencontre se situera à l'Ambassade. De par sa situation géographique sur le plateau de Dakar, l'accès à l'Ambassade peut être barré. Le cas échéant, un relais sera assuré à partir de la résidence de l'Ambassadeur située à Fann Résidence.
- Si vous perdez tout contact avec l'Ambassade, restez dans toute la mesure possible là où vous êtes si les conditions de sécurité sont mauvaises. Ne vous rendez pas au point de regroupement sans avoir été invité à le faire.
- L'Ambassade s'efforcera toujours de prendre contact avec vous. Il n'est pas impossible qu'elle vous cherche et vous fasse prendre à votre dernier lieu de séjour connu.
- Si vous vous rendez au point de regroupement, prenez vos pièces d'identité et vos documents, de l'argent, de l'eau et de la nourriture pour plusieurs jours, une trousse à pharmacie, un sac de couchage ou une couverture, du linge de rechange et un nécessaire de toilette. Il n'est en général pas possible de prendre de bagage lourd.
- Les animaux domestiques ne peuvent, le cas échéant, être évacués que par les vols commerciaux ordinaires. Depuis 2004, des prescriptions sanitaires très strictes régissent leur admission en Suisse et dans les autres pays européens. Pensez à vous y conformer à temps (pour plus d'information : [www.bvet.admin.ch](http://www.bvet.admin.ch) ).

En présence d'une situation de crise, l'Ambassade publiera sur son site Internet: [www.eda.admin.ch/dakar](http://www.eda.admin.ch/dakar) des informations et des consignes actualisées à l'intention des ressortissants suisses. Veillez à vous familiariser dès aujourd'hui avec ce site et à le conserver dans vos favoris.